

Quelles distinctions faire entre ces deux programmes en événementiel?

| AEC Coordination d'événements et de congrès | Formation supérieure en gestion d'événements |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  |  |
| Durée : 510 heures – 2 ans à temps partiel | Durée : 225 heures – à temps partiel |
| Stage : 1 stage de 150 heures | Stage : Aucun stage prévu au programme |
| Clientèle : Candidats provenant de divers milieux d'affaires désirant intégrer le secteur événementiel dans le but de devenir un superviseur de première ligne en contact direct avec les opérations. | Clientèle : Candidats provenant de l'industrie des événements et/ou qui aspirent à occuper des fonctions de gestion de niveau supérieur |
| <p>Fonction : Un coordonnateur d'événements et de congrès est un superviseur dont la fonction est de coordonner la planification et l'organisation d'activités spéciales (congrès, réunions, fêtes et festivals, foires d'expositions, activités culturelles, événements sportifs, etc.) en vue d'assurer le bon déroulement de l'événement en question.</p> <p>Exemples : coordonnateur des bénévoles, coordonnateur de la logistique, coordonnateur des opérations, responsable des accréditations.</p> | <p>Fonction : Un gestionnaire d'événements est un dirigeant dont la fonction est de planifier, organiser, diriger et contrôler l'ensemble des activités liées à la réalisation d'événements (congrès, fêtes et festivals, foires d'expositions, événements culturels ou sportifs, etc.) et à la gestion des équipes de travail.</p> <p>Exemples : directeur général d'un festival, directeur de la programmation, directeur des communications.</p> |
| <p>Au terme de ce programme, les étudiants seront surtout appelés à travailler dans des associations, centres de congrès, compagnies spécialisées dans la planification de congrès et d'activités spéciales, à titre de travailleur autonome, entreprises touristiques de grande envergure (ex. : chaînes hôtelières) et les festivals et événements.</p> | <p>Au terme de ce programme, les étudiants seront surtout appelés à travailler dans des associations, centres de congrès, compagnies spécialisées dans la planification de congrès et d'activités spéciales, entreprises touristiques de grande envergure (ex. : chaînes hôtelières) et les festivals et événements.</p> |
| Contenu du programme appliqué à un environnement événementiel et mettant l'accent sur les opérations liées à des événements et des congrès selon les besoins du client et plus particulièrement comme travailleur autonome | Contenu du programme appliqué à un environnement événementiel et mettant l'accent sur le développement des qualités, des aptitudes et des compétences de gestionnaire d'un événement. |
| Formation axée sur la coordination des opérations d'un événement ou d'un congrès | Formation axée sur les fonctions de gestion dans le but de mettre à profit les qualités de gestionnaires des candidats. |
| Environnement pédagogique : En plus des 6 cours théoriques, vous explorerez le terrain de l'événement avec une activité d'intégration d'une durée de 60 heures et un stage de 150 heures. | Environnement pédagogique : Formation théorique appliquée à l'industrie de l'événement et ponctuée de mises en situation, d'études de cas et de conférences. |
| Attestation d'études collégiales (AEC) reconnue par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Ce diplôme vous rend admissible, après un processus de classification, à l'examen d'agrément de MPI (<i>Certified Meeting Professionals – CMP</i>). | Diplôme <i>Signature ITHQ</i> en Formation supérieure en gestion d'événements. Cette formation contribue à l'obtention de la certification <i>emerit</i> du Conseil canadien des ressources humaines en tourisme (CCRHT) menant au titre de professionnel de la gestion d'événements certifié (PGEC ^{MC}) |